

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2024-47

En exercice 16

Présents 13

Votants 16

Séance du 18 novembre 2024

Date de la Convocation

5/11/2024

Date de l'affichage

5/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre,

et le 18 novembre,

à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Etude mise en accessibilité

Cimetière de Grusse

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, Christopher HAUBRUGE, Valérie PAROLA, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Marion ATRON (pouvoir à I. ROUCHE), François-Damien GROS (pouvoir à C. HAUBRUGE), Nelly GUICHARD (pouvoir à B. MONNET)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Madame l'adjointe en charge de la voirie rappelle que les cimetières sont des lieux ouverts au public et doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.

Le cimetière de Grusse possède un chemin d'accès pour un véhicule mais non sécurisé, aucune place n'est matérialisée du fait de la forte pente du terrain.

Aussi il est proposé aux conseillers municipaux de se faire accompagner par un bureau d'étude qui travaille essentiellement sur les petits projets, pour aménager un stationnement PMR situé devant le cimetière de Grusse et sécuriser l'accès voiture.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

RETIENT le bureau d'étude B.e. Voirie de Lons-Le-Saunier pour les missions avant-projet, projet, assistance administrative, assistance technique, levé topographique pour un montant de 1380 € HT,

SOLLICITE des subventions de l'état au titre de la DETR,

SOLLICITE le département du Jura au titre amendes de police,

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document concernant cette affaire.

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 18 novembre 2024

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

